

Information relative au nombre d'actions et de droits de vote prévue par l'article 223-16 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers

Neuilly-sur-Seine, le 14 février 2019

<i>Date de l'arrêté</i>	<i>Nombre d'actions en circulation ⁽¹⁾</i>	<i>Nombre total de droits de vote</i>
31/12/2018	442 216 000	Nombre de droits de vote théoriques : 608 314 450 Nombre de droits de vote exerçables : 601 988 367 ⁽²⁾

(1) y compris les actions nouvelles créées en Euroclear du fait des levées d'options de souscription d'actions intervenues depuis le 1^{er} janvier 2018.

(2) 601 977 367 droits de vote exerçables au 31/12/2018 ont été déclarés le 14 janvier 2019. Les droits de vote exerçables au 31/12/2018 sont ajustés à 601 988 367. Cela fait suite à la correction d'une erreur intervenue au niveau du Registre, ayant entraîné à tort la comptabilisation de 11 000 actions au crédit de l'autodétention.